



<p align="center">Compte rendu de l'atelier Vacances 10 février 2011 MPT Polysonnance - Châteaulin</p>

Présents

- Linda HELIES - CAF Nord
- Laurent PESQUEUR - EPCC
- Florence LESVEN – Restos du Coeur
- Nicole ULVOAS – Secours Populaire
- Andrée CAYOUX – Secours Populaire
- Carine OLLIVIER – centre social Polysonnance
- Annaïck SAVINA – CAF Sud
- Isabelle UGUEN - UDAF

Excusés

- Cécile Cormery-Rucklin, coordinatrice – Association Gwennili
- Michèle Le Gall – MJC Scaër

1) Présentation du REAAP

Le REAAP est né en 1999 (circulaire interministérielle du 9 mars 1999) dans un contexte où la famille est mise en lumière, observée, critiquée mais aussi en changement, mutation. De nouveaux modèles familiaux apparaissent, les responsabilités familiales se répartissent différemment, les enfants prennent une autre place dans les familles au sein du groupe familial. Les professionnels aussi sont amenés à se questionner, à revoir leurs pratiques et à s'adapter à ce paysage.

Le REAAP 29 rassemble des professionnels intervenant auprès de la famille, des parents « bénévoles » impliqués au niveau associatif avec des responsabilités (gestionnaires de crèche par exemple), des parents et des élus. Le REAAP facilite la rencontre entre ces acteurs locaux, pour partager des expériences, en acquérir, se former, faire remonter aux décideurs des problèmes qu'il est important de résoudre. Il assure aussi un soutien financier pour le déroulement d'actions parentalité portées par des parents, des structures... Par cette mise en réseau, ce sont des actions expérimentées sur une partie du département qui peuvent être transposées ailleurs. C'est grâce à une meilleure information qu'un professionnel pourra renseigner une famille. C'est faire connaître son association et trouver un encouragement à poursuivre ou une solution pour une situation individuelle. Les parents sont porteurs de savoir-faire, de savoir être, acteurs d'initiatives locales. Ils sont présents parfois là où on ne les attend pas et où leur place n'est pas évidente mais toujours avec le souci d'accompagner leur enfant.

Comment faire évoluer les structures, les institutions face à ce dynamisme, comment ne pas « oublier » les parents, c'est aussi un des rôles du REAAP. Cette mise en réseau conforte l'idée simple que les enfants sont d'autant plus respectés que leurs parents le sont aussi, qu'ils sont moins délaissés que leurs parents sont moins isolés et qu'ils ont la possibilité de participer dans leur village, leur quartier à la création du lien social.

Les instances du REAAP

Le pilotage technique est assuré par les deux CAF, l'UDAF et Parentel.

Une nouvelle instance appelée comité interinstitutionnel est composée des pilotes techniques auxquels s'ajoutent le Conseil Général, la MSA et la DDCS. Les réunions de comités d'acteurs permettent de rassembler tous les deux mois sur une journée (10h-16h) les acteurs du réseau : professionnels, bénévoles, parents, élus. Ces rencontres décentralisées permettent de découvrir un territoire et les actions parentalité menées par celui-ci.

Le REAAP propose également des ateliers. L'atelier « vacances » est un atelier thématique. Les ateliers sont des lieux ressources favorisant la mise en réseau des professionnels, des parents, des bénévoles et des élus qui y participent.

Le REAAP s'est doté de différents outils de travail et de communication.

Le secrétariat : REAAP 02 98 43 94 53. Une adresse électronique : reaap29@wanadoo.fr

Le journal

Les journées de sensibilisation et de formation : à destination des personnes désireuses de mieux connaître le réseau.

Le site internet : infoparent29.fr

Comment participer au réseau ?

En participant à un atelier, à la rédaction du journal, aux rencontres annuelles du réseau, en vous manifestant auprès du secrétariat REAAP.

2) Tour de table de actions menées par les participants :

- **Le secours populaire**

Tout en continuant de faire partir chaque été des enfants en « familles de vacances » depuis 2003, le secours populaire aide aussi les familles à partir en vacances en proposant différentes formules en fonction des équipes de bénévoles sur les territoires et l'utilisation du dispositif **BSV** (Bourse Solidarité Vacances). Il s'agit pour les structures (camping, hôtel, village vacances) d'offrir des places pour des familles à des prix très intéressants. Ceci s'adresse à des familles autonomes pour un séjour d'une semaine...

Le secours populaire utilise également du dispositif ANCV (chèques vacances) : aide aux familles (camping, trains...), essentiellement en France.

ANCV Seniors : permet à une cinquantaine de seniors de partir en vacances.

En 2010, une vingtaine de familles sont parties avec le dispositif ANCV et 2 familles avec le dispositif BSV.

Le dispositif BSV concernent les familles, mais aussi les jeunes travailleurs, les apprentis, les seniors. Cela fonctionne toute l'année y compris en dehors des vacances scolaires.

Une participation est toujours demandée aux familles.

D'autre part, le dispositif BSV permet aux familles qui partent dans ce cadre, de bénéficier de tarifs préférentiels pour leur trajet en train pour se rendre sur leur lieu de vacances.

A noter que dans le cadre du dispositif BSV, certaines familles peuvent rencontrer une difficulté à s'intégrer aux groupes de vacanciers

Une information sur l'action du secours populaire sera mise sur le site [infoparent29](http://infoparent29.fr).

- **Les restos du cœur**

Les restos du cœur possèdent 13 centres sur le Finistère, dont 5 qui font partir des familles en vacances.

En 2010, les Restos du cœur ont aidé 26 familles à partir en vacances avec vacances et familles, EPAL, dans des campings privés. L'accompagnement des Restos est un accompagnement financier (ANCV, dons privés...).

Différents partenariats existent : partenariat avec Vacances et Familles, partenariat avec les CAF Nord et Sud pour l'utilisation des pass-loisirs et bons vacances. Les Restos sont en lien avec les conseillères de la CAF du Sud-Finistère.

Ce sont les familles qui montent leur projet : Il s'agit plutôt de séjours dans le département (transport : véhicule personnel, train) : aide pour le camping, chèque ANCV pour aller au restaurant, trajet, essence...).

Les familles concernées sont des familles qui sont repérées par les Restos.

Les Restos font également partir des seniors (Grenoble au mois de mai).

Cela fait 4/5 ans que les Restos organisent des départs en vacances.

Les référents des centres se réunissent une fois par mois pour faire le point sur les départs en vacances. Un travail de proximité est mené avec les familles.

- **La CAF Nord**

Le PEL (Projet Educatif Local) de la ville de Brest concerne 7 grands quartiers. Une animation et une réflexion a lieu autour des thématiques « enfance /petite enfance/famille ». Le centre social L'Escale de Pontanézen propose un café « discute ». Le PEL va mettre en place un groupe « vacances » afin de faire un état des lieux sur les départs en vacances.

Virginie TESSIER du centre social Ty An Oll à Plourin les Morlaix souhaite participer à l'atelier vacances du REAAP.

Site VACAF : vacaf.org (centres de vacances labellisés).

- **EPCC**

On constate une augmentation de la fréquentation des sites par les publics dits « spécifiques ». 15 sorties ont été organisées pour des publics « handicapés ».

L'EPCC pratique une politique tarifaire favorisant l'accès aux publics moins favorisés. (1 euro symbolique généralisé sur l'ensemble des sites).

L'EPCC travaille par exemple avec les référentes familles des centres sociaux qui organisent des sorties familiales.

Des tarifs préférentiels sont appliqués aux visites accompagnées par une médiatrice culturelle.

Une réunion à BMO a eu lieu avec 25 personnes qui organisent des sorties familiales. Une journée sera organisée pour faire un retour des visites qui auront eu lieu cet été.

Présentation du programme de la saison : des nouveautés sont prévues et notamment des activités pour les enfants.

- **Polysonnance**

La MPT Polysonnance a un partenariat avec l'association Vacances et Familles dans le cadre d'une convention qui prévoit la mutualisation de 3 mini-bus pour l'organisation de sorties familiales ce qui permet de faire sortir 25 personnes sur une journée sans avoir de coût de location de véhicules.

Polysonnance propose également à Vacances et Familles un soutien sur la structuration du départ en vacances : comment élaborer un projet, comment se projeter, que mettre dans la valise ?

Polysonnance intervient aussi auprès du Secours Populaire pour un soutien au niveau des démarches administratives.

Concernant les vacances des enfants et des jeunes : Polysonnance propose un accueil de loisirs (quotient familial) et des séjours de vacances structurants en concertation avec les jeunes.

<p style="text-align: center;">Prochaine réunion : jeudi 12 mai 2011 de 14h-16h à la MPT Polysonnance - Châteaulin</p>
--